



**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR
ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION REGIONAL ET LA
MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE DE LA GESTION DU TRAIT DE COTE**

**NOTE COMPLEMENTAIRE n°1
Résultats de l'enquête**

**« HIERARCHISATION RELATIVE AU PLAN D' ACTIONS POUR L'ADAPTATION DU LITTORAL AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE »**

Mise en ligne en février 2021



08/03/2021



SaVE « Sable, Vague, Environnement »

Table des matières

1	Préalable introductifs	4
2	Principes de recomposition spatiale et contributions à une définition	5
2.1	Contributions à une définition	5
2.2	Hiérarchisation des principes	6
2.3	Hiérarchisation des thèmes à associer dans l'esprit d'une gestion intégrée risques et aménagement du territoire.....	8
2.4	Identification des contraintes	10
2.5	Types d'opportunités mentionnées	11
3	Hiérarchisation des fonctions d'un observatoire et coordination par rapports aux dispositifs existants	11
3.1	Expression libre des besoins par rapport aux fonctions et types de publics	11
3.2	Hiérarchisation des fonctions à partir de la liste de référence proposée.....	13
3.3	Points de vue sur le périmètre de l'observatoire et son articulation avec les dispositifs existants	14

Liste des tableaux

Tableau 1. Structure du questionnaire.....	5
Tableau 2. Taux de réponse aux questions ouvertes.....	5
Tableau 3. Précisions apportées par rapport à la recomposition spatiale.....	6
Tableau 4. Hiérarchisation des principes de la recomposition spatiale.....	7
Tableau 5. Hiérarchisation des thèmes à associer à une démarche de recomposition spatiale en fonction des catégories d'enquêtés.....	9
Tableau 6. Exemples des fonctions préconisées pour l'observatoire (reprise des formulations proposées par les enquêtés).....	12
Tableau 7. Hiérarchisation des types de fonctions pour l'observatoire.....	14

Liste des figures

Figure 1. Structure de l'échantillon enquêté.....	4
Figure 2. Hiérarchisation des thèmes à associer à une démarche de recomposition spatiale.....	9

1 Préalable introductifs

De façon à faciliter l'animation de l'atelier collectif réalisé en distanciel, une enquête en ligne a été mise en place durant une semaine (8 au 13 février 2021) et adressée à une très large diversité d'acteurs, dont ceux invités au séminaire du 3 mars, c'est-à-dire avec une forte proportion d'élus littoraux et d'agents des collectivités. **Au total, 88 personnes ont répondu.** La distribution des répondants (figure 1) témoigne d'une forte proportion d'agents des collectivités territoriales avec au total un peu moins de la moitié des répondants qui relève d'une catégorie que l'on peut qualifier de gestionnaires.

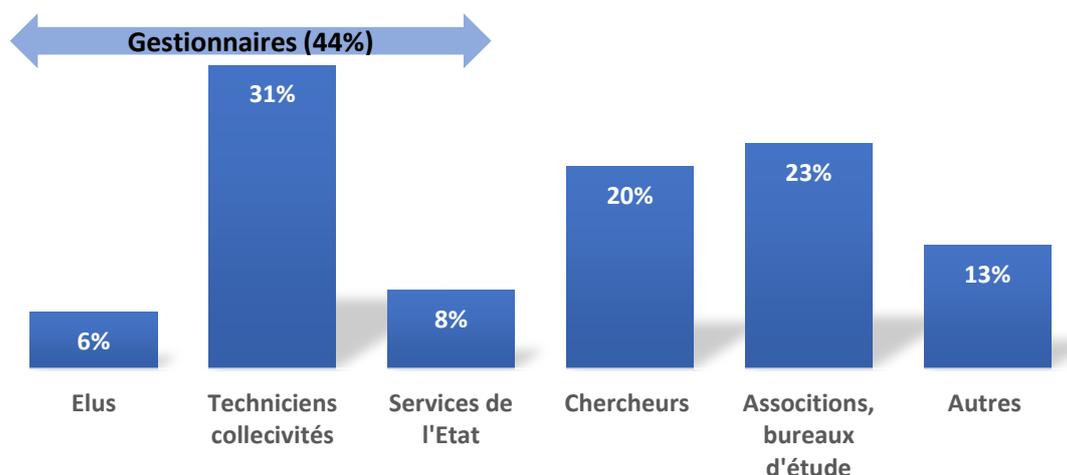


Figure 1. Structure de l'échantillon enquêté

Le questionnaire était volontairement très court (cf. annexe). Il a été validé avec le comité technique chargé du suivi de l'étude (Direction Mer de la Région, DREAL et Préfecture de Région). Il s'agissait d'établir un premier état des lieux des perceptions et connaissances relatives à la recomposition spatiale et des besoins concernant le futur observatoire. Ce dernier a été appréhendé dans l'enquête à travers une terminologie plurielle, à savoir observatoire/dispositifs/plateforme pour ouvrir le plus possible l'expression des besoins. Le questionnaire était structuré autour de deux modules avec respectivement quatre questions (tableau 1). La première question de chaque module était libre, ceci permettant aux enquêtés d'exprimer leur point de vue. Ces listes ont été créées à partir de l'expérience de l'équipe et d'entretiens menés préalablement auprès de 29 institutions et organismes. Le répondant devait alors, hiérarchiser d'une part les principes de mise en œuvre de la recomposition spatiale et d'autre part les fonctions du futur observatoire.

Tableau 1. Structure du questionnaire

Module recomposition spatiale	Module observatoire/dispositif/plateforme
<ul style="list-style-type: none"> • Commentaire libre • Evaluation de l'importance d'une liste de principes génériques (notation de 0 à 10 pour chaque principe + possibilité de rajouter des principes) • Importance des thèmes d'action à intégrer dans la démarche de gestion des risques (choix de 5 thèmes dans une liste de 15) • Identification des contraintes et des opportunités 	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaire libre • Evaluation de l'importance relative des fonctions autour de 4 axes (notation de 0 à 10 pour chaque fonction) <ul style="list-style-type: none"> › Collecte de données (6 items) › Mutualisation des données (3 items) › Mise en réseau, accompagnement (4 items) › Communication (4 items) • Précisions sur le rôle et le périmètre de l'observatoire • Articulation / dispositifs existants

Il convient de souligner en premier lieu que les questions ouvertes destinées à recueillir la diversité des avis des enquêtés ont été largement renseignées (tableau 2).

Tableau 2. Taux de réponse aux questions ouvertes

Module	Recomposition spatiale			Observatoire/dispositif/plateforme		
	Commentaire libre	Ajout de principes	Contraintes Opportunités	Commentaire libre	Rôle et périmètre	Articulation / dispositifs existants
% réponses	59%	28%	95%	61%	28%	39%

2 Principes de recomposition spatiale et contributions à une définition

2.1 Contributions à une définition

A partir des commentaires libres et de certaines observations relatives à la mise en œuvre de ce type de politique, il est possible d'identifier un certain nombre de formulations pouvant contribuer à une définition commune de la recomposition spatiale. Soulignons que ces apports, en général, mettent l'accent sur des dimensions particulières de la recomposition spatiale. Tandis que certains insistent sur l'apport de la prospective (particulièrement si elle est participative), quelques-uns évoquent également le maintien des approches traditionnelles à travers des ouvrages en mer pour protéger la plage et la ville. Le tableau 3 présente la diversité des points de vue, sans reprendre la totalité des verbatim lorsqu'ils sont convergents, sachant que l'on note souvent une association avec la relocalisation. Nous avons tenté de classer ces précisions en fonction de certaines dimensions qui nous ont paru plus spécifique, sachant que certains apports, notamment ceux qui mettent l'accent sur le caractère intégré de la recomposition, peuvent associer explicitement ou de fait plusieurs dimensions. On peut ainsi par exemple citer la caractérisation qui est proposée de la recomposition spatiale comme un processus de réorganisation d'un territoire, qui est de fait très largement intégratrice.

Tableau 3. Précisions apportées par rapport à la recomposition spatiale

Dimensions	Formulations
Relocalisation (souvent citée)	<ul style="list-style-type: none"> • C'est un recul stratégique avec accompagnement ; • Recul stratégique et urbanisme résilient.
Long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Action de repenser les usages et les pratiques anthropiques sur le littoral sur le long terme ; • Préparant l'avenir avec des visions à moyen terme et à long terme ; • Anticiper de manière cohérente et adaptée (sur des échelles de temps et d'espace) les effets liés aux changements climatiques en zone littorale ; • Réorganisation préventive du territoire ; • Stratégie d'aménagement basée sur l'anticipation et la planification face aux données techniques scientifiques du CC et de la crise de biodiversité ; • Principe de prospective sur le long terme ; • C'est une politique qui s'inscrit forcément dans la durée et qui fait appel à des phasages à court, moyen et long terme ; • Les visions à long terme doivent s'accompagner d'actions à court terme en vue de préparer une adaptation dès maintenant ; • Besoin de s'approprier la notion de « libre évolution » des milieux.
Maintien de l'attractivité	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir durablement l'attractivité ; • Mutation et recomposition du littoral satisfaisant la conservation de l'attractivité et des activités inhérentes à la frange littorale (revoir, réimaginer le littoral) ; • Permettre LEGALEMENT aux professionnels de s'adapter ;
Intégrée	<ul style="list-style-type: none"> • Définir de nouveaux modèles urbains, plus intégrés à leur environnement et à la biodiversité ; • Habitat alternatif, prévention des risques, ville durable ; • Favoriser la résilience des territoires littoraux par la relocalisation d'enjeux, la réduction des risques et la mise en œuvre de solutions basées sur la nature qui sont à la fois les plus efficaces et les plus sobres ; • Rééquilibrage des tensions prix du foncier / vulnérabilité / attractivité & modalités de mise en débat "éclairé" ; • La recomposition spatiale est le fait de penser l'aménagement d'un territoire de manière (1) à éviter un risque de manière pérenne pour la sécurité des biens et des personnes, (2) en conservant, voire protégeant ou restaurant l'état écologique de la zone, notamment ses continuités écologiques et son identité ou ses coupures paysagères, (3) en instaurant un dynamisme économique adapté à la situation du territoire (maintien de l'économie en place ou orientation économique vers des pratiques traditionnelles ou durables), (4) en privilégiant l'accès équitable et solidaire à l'espace ; • Réorganisation d'un territoire (usage du sol) afin de le rendre résilient ; • Besoin d'un politique d'aménagement urbain de type "green planning".
Spatiale	<ul style="list-style-type: none"> • La recomposition spatiale devrait être un nouveau maillage territorial ; • La recomposition spatiale est une occasion de repenser l'aménagement autrement à l'échelle de l'intercommunalité ; • La recomposition spatiale est une dynamique englobante et large échelle ; • L'échelle inter-communale est à privilégier ainsi que la solidarité littorale / arrière-pays.

2.2 Hiérarchisation des principes

L'exercice d'évaluation de l'importance des principes proposés fait apparaître (tableau 4) quelques principes clés de la recomposition spatiale qui obtiennent globalement des scores élevés. Ils sont relatifs :

- à la culture du risque et de l'adaptation,
- au caractère intégré de la démarche,
- à la nécessité de ne pas reconstruire à l'identique après une tempête,
- au besoin de construire des solidarités littorales et rétro littorales et des mutualisations entre communes littorales,
- au besoin de définir au plus vite une stratégie locale de recomposition spatiale.

Néanmoins, on note des différences importantes selon les types d'enquêtés avec une sensibilité plus forte des élus sur l'anticipation à travers la définition de stratégie locale et les solidarités territoriales (solidarité littorale/rétro littorale).

Tableau 4. Hiérarchisation des principes de la recomposition spatiale

	Global	Gestionnaire	Elu (*)	Chercheur	Association, + Autre
Développer la culture du risque et de l'adaptation	8,4	8,9 1	9,2 1	8,2 3	7,8 2
Approche intégrée pour repenser la ville	8,4	8,2 2	8,8 3	9,2 1	8,2 1
Non-reconstruction à l'identique après tempête	7,9	8,0	8	8,3 2	7,6 3
Solidarités littorales et rétro littorales	7,8	8,3 3	9 2	7,6	7,2
Mutualisation et coordination entre communes littorales	7,6	7,8	8,2	8,1	7,0
Définir au plus vite une stratégie locale de recomposition	7,6	8,1	8,4	7,3	7,1
Privilégier le génie écologique	7,3	7,1	6	7,8	7,2
Développer observatoires et outils de pilotage	7,0	7,2	7,2	7,6	6,4
Règlementer plus stricte de l'urbanisation	6,8	6,4	6,8	7,6	6,8
Revoir modèle de développement (décroissance)	6,0	5,8	7	6,4	6,1

(*) le faible effectif des élus limite la représentativité de cette catégorie 6 En rouge les rangs pour les trois premiers

Outre les principes proposés, les enquêtés ont proposé une large diversité d'autres principes (ou thèmes d'actions et de connaissances) qui leur paraissaient importants et que l'on peut lister en les regroupant en quelques thèmes (ingénierie, foncier, financement, sensibilisation et divers). La liste ci-après (classée par nous), reprend exactement les formulations des enquêtés.

Ingénierie

- Anticiper le démontage des zones exposées aux risques littoraux ;
- DÉFINIR un outil d'évaluation des pertes-gains écologiques dans un objectif de pas de perte nette de biodiversité / ZAN ;
- Que l'état accepte une vraie expérimentation.

Foncier

- Développer une stratégie foncière de logements futurs en arrière-littoral ;
- Revoir les plans d'urbanisme en sectorisant les activités agroéconomiques et industrielles ;
- Importance des PLUi dans les zones littorales ;
- Proposer de nouvelles approches de l'usage des espaces littoraux et rétro littoraux ;

Financement

- Un budget impliquant Europe-État- et collectivités.
- Mettre en place une boîte à outils, notamment financiers, afin de pouvoir démanteler les constructions non protégeables ;

Sensibilisation

- Créer les conditions favorables pour la mise en œuvre d'un processus permanent d'échanges et d'apprentissages collectifs.
- Informer plus clairement les populations littorales de la dévaluation prochaine de leurs biens ;
- Travail d'éducation et sensibilisation pour revoir les "valeurs" (non ce n'est pas "classe" d'habiter en bord de mer) ;
- Communiquer massivement sur l'urgence de la situation ;
- Développer une culture des communs et un dialogue sérieux avec les riverains.

Divers

- Prendre en compte les inégalités ;
- Définir le terme recomposition/ bannir tous ces termes technocratiques qui font affichage et parler concret ;
- Construire UNE gouvernance du littoral occitan et non DES gouvernances ;
- Utiliser toutes les solutions techniques existantes en priorisant l'utilisation des sables locaux.

2.3 Hiérarchisation des thèmes à associer dans l'esprit d'une gestion intégrée risques et aménagement du territoire

Compte tenu du besoin d'inclure la recomposition spatiale dans les projets territoriaux intégrés, il était demandé aux enquêtés de sélectionner 5 thèmes à associer à la recomposition spatiale dans une liste de 15 thèmes, avec la possibilité de rajouter des thèmes si besoin. On note en premier lieu qu'aucun ajout de thème n'a été proposé. La figure 2 et le tableau 5 présentent la distribution des thèmes en fonction de leur fréquence de sélection.

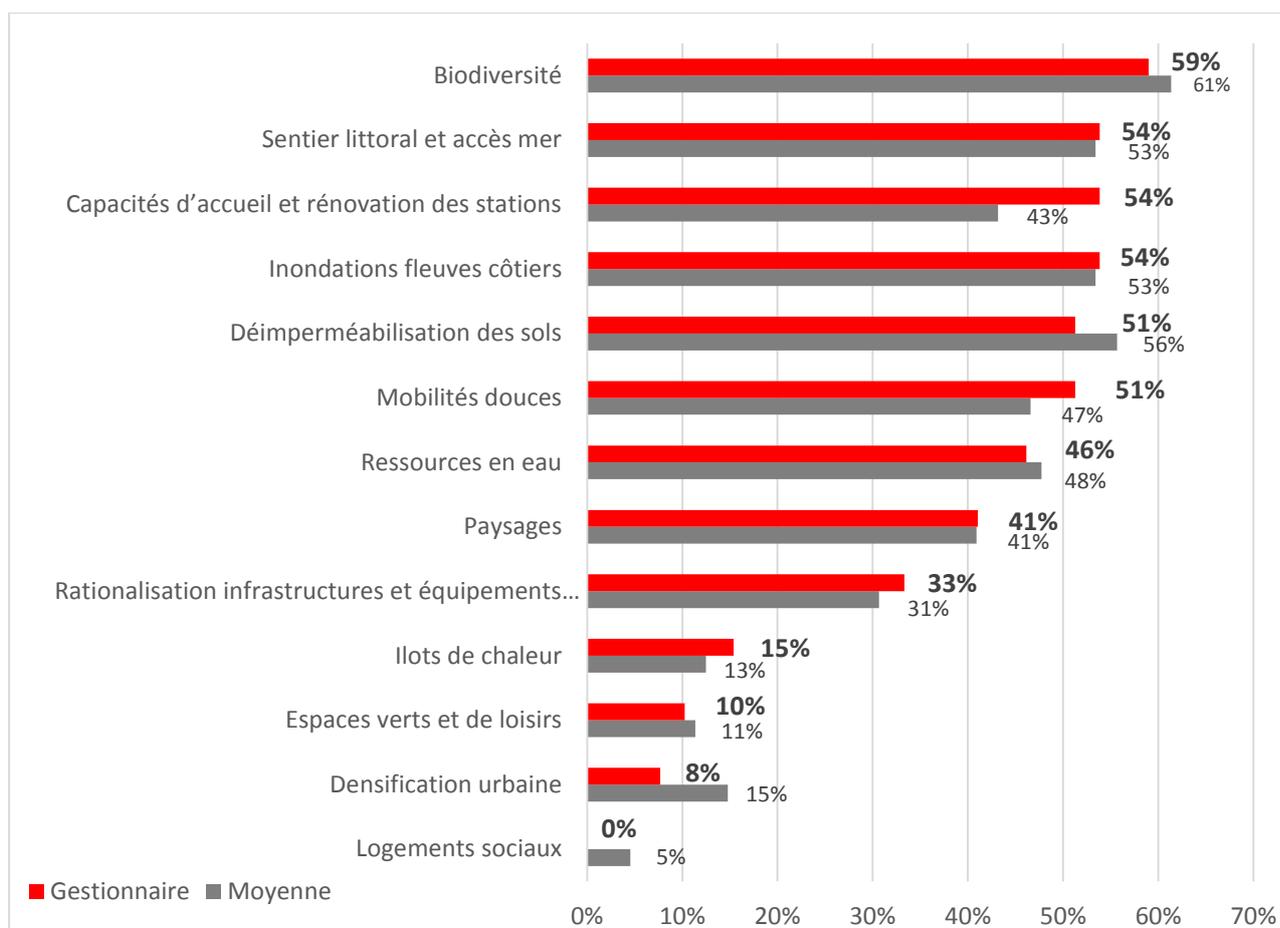


Figure 2. Hiérarchisation des thèmes à associer à une démarche de recomposition spatiale.

Tableau 5. Hiérarchisation des thèmes à associer à une démarche de recomposition spatiale en fonction des catégories d'enquêtés

	Global	Gestionnaire	Elu (*)	Chercheur	Association/autres
Biodiversité	61%	59% 1	40% 3	50% 3	71% 1
Déimperméabilisation des sols	56%	51% 3	20%	50% 3	65% 2
Inondations fleuves côtiers	53%	54% 2	60% 2	44%	58% 3
Sentier littoral et accès mer	53%	54% 2	80% 1	61% 1	48%
Ressources en eau	48%	46%	80% 1	50% 3	48%
Mobilités douces	47%	51% 3	60% 2	56% 2	35%
Capacités d'accueil et rénovation des stations	43%	54% 2	80% 1	33%	35%
Paysages	41%	41%	20%	28%	48%
Rationalisation infrastructures et équipements publics	31%	33%	40% 3	22%	32%
Densification urbaine	15%	8%	0%	28%	16%
Ilots de chaleur	13%	15%	0%	11%	10%
Espaces verts et de loisirs	11%	10%	20%	11%	13%
Logements sociaux	5%	0%	0%	17%	3%

(*) le faible effectif des élus limite la représentativité de cette catégorie - En rouge les rangs pour les trois premiers

Cette sélection des thèmes à associer à une démarche de recomposition spatiale est fortement contrastée en fonction des types d'acteurs, y compris même entre les élus et les gestionnaires. Ainsi l'importance de la biodiversité et de la désimperméabilisation des sols est surtout portée par les acteurs associatifs alors que les élus sont plus sensibles aux capacités d'accueil et à la rénovation des stations ou à la rationalisation d'infrastructures et d'équipements publics et aux espaces verts. Enfin ce sont surtout les chercheurs qui évoquent la question des quotas de logements sociaux.

2.4 Identification des contraintes

La question ouverte relative aux contraintes et opportunités a été très largement renseignée par 95% des répondants (tableau 2) avec de très nombreuses récurrences.

De multiples contributions insistent sur **les besoins de financement**, notamment liés à la valeur foncière des biens exposés, ainsi que l'absence de réserves et de disponibilités foncières, et plus ponctuellement le rôle des assurances.

Un enquêté souligne **le risque d'anthropisation croissant** des lagunes et des zones humides, par exemple du fait d'un développement de l'habitat flottant ou sur pilotis dans ces espaces.

La question de **l'acceptabilité sociale des aménagements** est très souvent évoquée et en général associée dans ce cas à la relocalisation des biens et des activités. Certains soulignent l'importante réticence des élus et le fait que la recomposition constitue un sujet tabou et difficile à concilier avec la temporalité des mandats des élus. Ainsi pour certains, ce constat justifie le renforcement du rôle de l'État. L'accent est mis sur **l'insuffisance de la conscience du risque et de la culture du risque** dans la population... ainsi que sur le besoin d'un plus grand partage d'une culture scientifique. La mobilisation citoyenne sur ces questions est jugée trop faible et mal partagée.

Plus généralement, de nombreuses remarques relèvent de **la résistance aux changements de la part tous les acteurs**. Ainsi le besoin de changement des modèles de développement est souligné, par rapport à l'urbanisation et la pression touristique qui continuent de s'accroître. Par rapport à ces aspects, plusieurs précisions sont évoquées :

- le besoin d'un maintien de l'attractivité et de prise en compte de la durée des aménagements (amortissement) ;
- l'insuffisance des outils de maîtrise foncière.

Certaines remarques portent sur le "**classicisme**" de nombreux techniciens et les **difficultés liées à la temporalité de la recomposition spatiale** qui implique une progressivité de mise en œuvre.

Les contraintes réglementaires ont aussi été soulignées, notamment le cumul des contraintes, le manque de souplesse des PPR et de la loi Littoral. Plus généralement les contraintes liées aux **modalités de gouvernance** sont très souvent évoquées, en soulignant pour certains le besoin de coordination des gouvernances et l'illusion de la gouvernance liée à l'existence d'importants verrous résultants de routines, d'inertie et de représentations conservatrices. Ainsi des mentions ont été faites à l'articulation des périmètres de compétences concernant la GEMAPI et le besoin de coordonner les SLGRI. L'accent est mis sur le manque de vision intercommunale et la non-concordance des périmètres des structures intercommunales qui ne se superposent pas à ceux des enjeux de gestion du littoral.

2.5 Types d'opportunités mentionnées

L'**identification des leviers possibles** en faveur de la recomposition a aussi été très largement renseignée en soulignant pour certains le **besoin de transversalité**. Quelques enquêtés ont mis en avant la présence de nombreux espaces naturels (lagunes et complexes de zones humides) et l'importance des trames vertes et bleues considérées comme des infrastructures naturelles permettant de répondre à des besoins multiples : expansion des crues, réservoirs de biodiversité, tourisme de nature. A ce propos, le besoin de développement des **solutions fondées sur la nature** et de pérennisation des îlots verts entre les zones urbaines est souligné ainsi que la nécessité de s'appuyer sur les services rendus par la nature. De même certains soulignent l'opportunité de la recomposition spatiale pour désartificialiser certains milieux et restaurer ces écosystèmes en proposant une **nouvelle culture de l'aménagement** et en faisant **évoluer les règles de l'urbanisme**.

Très souvent les enquêtés ont souligné le **besoin de rénovation urbaine** lié au vieillissement des infrastructures actuelles qui permet une restructuration en profondeur ainsi que le besoin de changer les pratiques touristiques et les modèles économiques qui peuvent dater et ne plus coller aux attentes actuelles des citoyens. Quelques enquêtés ont évoqué la **revitalisation de l'habitat** existant dans l'arrière littoral, situé dans les zones délaissées, ou le besoin de développement des ports secs. Ces changements sont évoqués par certains comme permettant de développer de nouveaux modèles plus durables et plus adaptés aux changements globaux dans un contexte sociétal favorable aux "changements" de valeur.

Alors que la **progressivité et la temporalité de la recomposition** avaient été évoquées comme une contrainte, elles sont également vu par certains comme un atout au sens où cette progressivité peut **faciliter l'acceptabilité des changements**, voire faire prendre conscience qu'il s'agit d'une obligation... tandis que plusieurs enquêtés ont évoqué l'exemple de la crise sanitaire pour illustrer les conséquences de l'impréparation. Ce type de politique de long terme constitue pour certains une chance pour **limiter la logique à court terme** de certains élus. Elle doit s'accompagner de réflexions aux échelles intercommunales (SCOT, PLUi) pour dépassionner le débat.

La **sensibilisation et l'information** doivent pour certains s'appuyer sur la réalisation de suivis, de retours d'expériences et d'évaluations des dommages post catastrophes, tandis que le rôle des tempêtes pour accélérer la prise de conscience est aussi plusieurs fois évoqué. Enfin plusieurs enquêtés ont souligné le besoin de **prise en compte des inégalités** et de **développer des politiques sociales**.

3 Hiérarchisation des fonctions d'un observatoire et coordination par rapports aux dispositifs existants

3.1 Expression libre des besoins par rapport aux fonctions et types de publics

La position des enquêtés par rapport aux fonctions et aux publics est très diversifiée et ne permet pas de dégager des tendances. S'agissant des publics, une **très large diversité de publics** a été évoquée conduisant à un continuum entre un observatoire très ciblé pour les gestionnaires (services de l'État, EPCI et agents territoriaux, structures chargées de la GEMAPI, élus) jusqu'à un périmètre très large s'adressant à l'ensemble des parties prenantes (EPF, bureaux d'études, acteurs

économiques, professionnels du secteur touristique, Conservatoire du littoral, Comité des espaces naturels...) voire au grand public et aux habitants avec alors un rôle fort de sensibilisation.

Cette diversité de public est mise en relation avec le **besoin d'adapter de façon spécifique les fonctionnalités et procédures** de l'observatoire en fonction des produits et des publics et d'avoir une démarche simple, pertinente et pragmatique pour impliquer un maximum d'acteurs.

Concernant les types de fonctions, le tableau suivant (tableau 6) présente la liste des points évoqués spontanément par les enquêtés, sachant qu'un argument souvent partagé en faveur de l'observatoire est selon un enquêté : de pouvoir chiffrer l'évolution du littoral pour la rendre moins discutable ; rejoignant ainsi plusieurs remarques sur **les risques et les besoins de « neutralité » des données**, conduisant certains à préconiser une implication des scientifiques.

Tableau 6. Exemples des fonctions préconisées pour l'observatoire (reprise des formulations proposées par les enquêtés)

Gestion de données	Communication
<ul style="list-style-type: none"> • Modéliser les évolutions présentes et futures du trait de côte ; • Suivi de la vulnérabilité au changement climatique ; • Mutualisation et synthèse des données ; • Enregistrement de données environnementales ; • État des lieux de la progression de l'urbanisation littorale. Identifier les zones d'aléas, les zones d'enjeux (valeurs des biens, propriétaires), les zones de recomposition possible (avec réglementations) ; • Suivi et localisation des actions menées (cartographie, suivi avant/après) ; • Centralisation des données physiques et socioéconomiques des communes ; • Données d'occupation du sol et des usages qui soient interopérables avec les données foncières. • Proposer des scénarios d'évolution du littoral à court et moyen terme et des pistes de réflexion ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des populations concernées ; • Partage de données pour avoir une vision commune de l'évolution du littoral ; • Faciliter la clarification, médiation, accessibilité et diffusion de l'information ; • Mutualiser les retours d'expériences régionales et plus largement françaises, voire européennes ; • Accès aux données vulgarisées issues des scientifiques et meilleure interaction recherche et collectivités ; • Identification des manques de connaissance.
Mise en réseau, espace de coordination	Accompagnement, aide à la décision
<ul style="list-style-type: none"> • Base de données centralisant des expériences passées (acculturation des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, élus et services techniques) ; • Coordonner les actions à l'échelle du territoire ; • Plateforme de retour d'expérience et boîte à outils (échelle cellule sédimentaire à minima) • Partage de connaissances et de bonnes pratiques ; • Proposer des méthodologies de suivis ; • Tiers lieu ouvert mais cadre pour être un living lab de l'aménagement résilient. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui pour repenser le littoral de demain ; orientation des projets de territoire, justification des aménagements ; • Relier les politiques locales aux effets plus globaux du changement climatique, notamment ceux liés à la migration des personnes ; • Anticiper les besoins fonciers et maintenir les fonctionnalités éco-systémiques ; • Evaluation des projets pilotes de recomposition spatiale, observation du bénéfice sur le moyen/long terme ; • Définir les grands principes, accompagner les collectivités et gestionnaires ;

Au-delà de cet inventaire des fonctions possibles, certains enquêtés ont formulé des recommandations sur le statut et la place de l'observatoire dont quelques exemples sont repris ci-après :

- « L'observatoire doit devenir un incontournable par la mise à disposition de données en temps réel, d'études, d'analyses et de retour d'expérience. Il doit être source d'inspiration, force de proposition, mais également organe de rétroaction pour évaluer l'accueil réservé aux changements, la réaction des populations et l'évolution de l'activité socio-économique.
- Nécessité d'étudier et d'anticiper les impacts de la relocalisation sur le r tro littoral; le changement d'affectation des terres agricoles et les risques nouveaux cr es par une nouvelle occupation. Cette d marche doit  galement dialoguer avec une vision plus large des effets du changement climatique sur le territoire.
- Tel que d crit, cet observatoire/dispositif/plateforme semble uniquement technique. La composante humaine/sociale semble peu visible. L'adaptation au changement climatique n'est pas un probl me technique (on peut toujours trouver une solution technique), c'est un probl me humain (comment la solution va-t-elle  tre ressentie/v cue). La communication est une  coute de l'autre et de compr hension de ses besoins.
- Redonner une place   un vrai conseil scientifique r gional,   la mani re d'une acad mie des sciences qui publie tous les 3mois des avis lisibles dans les m dias (midi libre, ind pendant...) et des lieux « neutres » avec des moyens pour se r unir, d battre avec les citoyens.
- S'il doit y avoir un observatoire, il doit jouer le r le d'outil d'aide   la d cision et ses conclusions doivent  tre clairement prises en compte par les pouvoirs publics dans les documents de planification et d'am nagement. Si les dangers mis en avant ou les opportunit s d'am nagement pour  viter un risque ne sont pas rendus opposables, aucune utilit  d'un observatoire.
- L'observatoire doit permettre de faire prendre conscience aux  lus de la n cessit  de s'occuper de cette question m me si la temporalit  peut para tre lointaine et pr parer le grand public   la notion de changement et d'adaptation : il est n cessaire de travailler sur la notion d'anticipation au changement.
- Communiquer une vision   long terme en int grant des sch mas prospectifs et mettre   disposition des outils d'aide   la d cision ».

3.2 Hi rarchisation des fonctions   partir de la liste de r f rence propos e

Il ressort de l'exercice de hi rarchisation que les quatre grands types de fonctions ont globalement des points  quivalents (7,6   7,8 pour les moyennes globales par cat gories). On note que globalement tout type de fonctions confondues, ce sont les  lus qui expriment le plus fort besoin par rapport   l'observatoire tandis que plus g n ralement les pr f rences quant aux types de fonctions sont contrast es selon les cat gories d'enqu t s. Les trois fonctions hi rarchis es au plus haut niveau par au moins trois cat gories d'acteurs rel vent de la communication et de la mise en r seau. Il s'agit de :

- la disponibilit  de synth ses pour communiquer et sensibiliser ;
- l'acc s aux  tudes, travaux et am nagements mis en  uvre   l' chelle r gionale ;
- la mise en r seau et le partage des retours d'exp riences.

Tableau 7. Hiérarchisation des types de fonctions pour l'observatoire

	Global	Gestionnaire	Elu (*)	Chercheur	Association, autre
Observation et collecte de données					
Suivi trait de côte, ouvrages, sédiments	8,1 3	8,6 3	9,4 1	7,9	7,6
Evolutions futures du trait de côte	8,1 3	8,8 1	8	7,8	7,5 3 3
Données sur l'aléa et le climat	8,0	8,5	9,4 1	7,9	7,5
État des lieux et suivi économie littorale et vulnérabilité sociale	7,9	8,2	9,4 1	8,1	7,3
Etudes, travaux et budgets	7,3	7,2	7,6	8,1	6,9
Moyens et ressources des collectivités	7,1	7,5	9 3	7,1	6,6
Gestion et mutualisation de données					
Catalogage, mutualisation accès données	7,8	8,0	8,6	8,2	7,5 3
Archivage facilitant les analyses historiques	7,8	7,9	8,4	8,3 3	7,3
Traitements en commun	7,5	7,8	8,4	7,2	7,4
Communication					
Synthèses pour communiquer et sensibiliser	8,4 2	8,7 2	9,2 2	8,5 2	7,9 1
Accès aux études et réalisations régionales	8,0	8,5	9,2 2	8,2	7,3
Gestion d'un site internet dédié	7,2	7,6	9 3	8,0	6,2
Comparaison entre les communes et typologies	6,9	7,1	8,8	6,9	6,5
Mise en réseau, accompagnement et aide au pilotage					
Mise en réseau, partage, retours d'expérience	8,5 1	8,8 1	8,6	8,7 1	7,8 2
Veille, fiches techniques, guides	7,9	8,1	8	8,0	7,5 3
Ateliers d'échange et harmonisation	7,5	7,7	8	7,7	7,2
Appui cahiers des charges et suivi d'études locales	7,4	7,9	7,8	7,6	6,7
Moyenne (ensemble des fonctions)	7,7	8,1	8,6	7,9	7,2

(*) le faible effectif des élus limite la représentativité de cette catégorie En rouge les rangs pour les trois premiers

3.3 Points de vue sur le périmètre de l'observatoire et son articulation avec les dispositifs existants

La quasi-totalité des réponses sur le périmètre et l'articulation de l'observatoire, plutôt moins renseignés que les autres questions (avec notamment aucune remarque des élus à ce niveau), font ressortir le besoin d'articulation et de complémentarité en évitant des dépenses trop importantes. Un enquêté signale que « *les observatoires locaux (EPCI Gemapiens) seront sans doute complémentaires car se seront les seuls capables de mobiliser une donnée de haute densité et haute fréquence, notamment dans le cadre des suivis pré et post travaux d'aménagements, de gestion des risques etc. Dans l'idéal, un observatoire régional pourrait prévoir de capitaliser leurs données dès*

que cela est possible plutôt que de se substituer à eux, sauf quand des économies d'échelle sont offertes par la mutualisation. »

Les **deux échelles les plus évoquées sont l'échelle régionale** (avec un besoin d'articulation avec le SRADDET) **et celle des EPCI** en cohérence avec les cellules hydro-sédimentaires. Il s'agit à ce niveau pas forcément d'un seul EPCI mais plutôt d'une mutualisation entre EPCI en fonction de la morphologie des côtes. Ainsi pour certains enquêtés, la prise en compte des enjeux de recomposition spatiale pourrait être l'occasion d'inciter les EPCI à se doter d'un volet littoral de leur SCOT. Un enquêté évoque un périmètre plus large à l'échelle de la Méditerranée en intégrant une dimension transfrontalière. Certains enquêtés à ce niveau insistent sur le **besoin de co-construire la définition** des données d'un socle commun relatif au trait de côte en collaboration avec les structures déjà existantes à l'échelle nationale, (GIP Littoral Nouvelle Aquitaine, Normandie, Haut de France, CRIGE PACA...) ainsi que le réseau national des observatoires du trait de côte.

Plutôt que le périmètre littoral avec des préférences pour l'échelle régionale, c'est la question de **l'articulation avec le rétro littoral** qui est le plus souvent interrogée, avec le besoin d'intégrer à terme tous les schémas territoriaux, les politiques de planification spatiale, cartographies et modèles etc. Il est notamment souligné le besoin d'intégrer des enjeux liés à des processus qui peuvent se cumuler dans une **logique de continuité terre-mer**, telle par exemple la concomitance des inondations avec un coup de mer. Ainsi selon un enquêté *« dans une perspective de gestion intégrée du littoral, ces différentes approches du territoire doivent pouvoir se nourrir les unes des autres afin d'imaginer un futur commun. Elles doivent être compatibles. Il peut être imaginé un organisme propre à intégrer ces différents observatoires, à les coordonner pour, in fine, ne sortir qu'un seul document intégrant la problématique complète du territoire »*. Plus largement en termes d'intégration, un enquêté souligne la nécessité **d'intégrer les dimensions relatives à la biodiversité** en relation avec l'Agence Régionale de la Biodiversité

Un autre point important évoqué concerne **le fonctionnement de l'observatoire** et notamment la place des chercheurs et universitaires y compris internationaux et à cette occasion en parallèle le **besoin de pondérer le poids des décisions politiques**. La plupart des enquêtés s'accordent sur le besoin de définition de socles méthodologiques communs sur lesquels devraient s'appuyer les documents d'urbanisme, les SAGE, les PCAET, les SCoT, les PLU... SCOT, PLU... Selon un enquêté, ce type d'observatoire permettrait de *« faciliter l'approche inter-SCOT et ainsi faciliter le continuum territorial sur le littoral puisque SCOT terre et SCOT mer regroupent les mêmes acteurs locaux »*.

Quant au **caractère stratégique** de cet observatoire, certains enquêtés pensent qu'il doit être **structurant par rapport aux autres dispositifs d'observation existants, et faciliter la communication et les échanges** de points de vue. Ainsi selon un enquêté : *« une plateforme à l'échelle régionale pourrait jouer le rôle d'agrégateur des observatoires existants à une échelle plus locale. Elle pourrait inciter les observatoires à déployer des méthodologies similaires pour pouvoir compiler les résultats »*. Il s'agit pour un autre d'une articulation *« donnant-donnant dans la mesure où l'observatoire va être alimenté par des données locales (celles-ci sont identifiées dans les dynamiques locales). En retour l'analyse et l'appui à la planification viendraient du niveau régional (vision d'ensemble) pour faciliter l'intégration à échelle locale et la mise en cohérence »*.

Plusieurs enquêtés s'interrogent sur le type de structure pouvant accueillir cet observatoire et l'un d'entre eux évoque la **nécessité d'une instance** comme le GIP aquitain pour **coordonner l'ensemble des actions**. La question de la dénomination de cet observatoire est évoquée en énumérant plusieurs possibilités : observatoire des espaces littoraux ou des risques littoraux en préconisant de prendre pour référence plutôt des milieux ou des phénomènes alors que la notion de recomposition spatiale

qui renvoie à une politique paraît moins appropriée. Enfin, un enquêté souligne la nécessité de ne pas se reposer sur des outils mais d'insister sur le portage politique de ce type de politique et le besoin d'information et de sensibilisation massive. Ainsi il propose **l'intégration de formations intensives** à TOUS les élus et agents de la fonction publique (territoriale et État).

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

ENQUÊTE DE HIERARCHISATION RELATIVE AU PLAN D' ACTIONS POUR L'ADAPTATION DU LITTORAL AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du Plan Littoral 21 l'Etat et la Région souhaitent mettre en place un plan d'action régional du littoral pour **accompagner les stratégies locales de recomposition spatiale**. Dans ce cadre une démarche de concertation a été confiée à l'association SaVE et à l'EID Méditerranée. Il s'agit d'identifier les problématiques locales et les échelles d'action pertinentes, ainsi que les besoins d'aménagement, de financement, de connaissances pour accompagner des stratégies locales et **coconstruire un dispositif de gouvernance régionale** autour de ces questions.

*Construire la recomposition spatiale avec les acteurs du territoire est une manière innovante d'aborder la **réduction de la vulnérabilité aux risques côtiers sur le littoral** et de **réaménager le territoire dans une logique de gestion intégrée**. Elle s'inscrit dans un nouveau projet de territoire à construire, impliquant un exercice de prospective partagée qui ne se réduit pas à la relocalisation inévitable d'enjeux.*

En vue de lancer la réflexion, nous vous proposons de participer à une enquête exploratoire en ligne, de façon à préparer les futurs ateliers de travail participatifs. Cette enquête abordera deux thèmes :

- 1) La notion de recomposition spatiale et ses principes.
- 2) Les fonctions d'un observatoire régional lié à la recomposition spatiale.

Cette enquête est très rapide (**entre 5 et 10 mn**). Son objectif est de hiérarchiser les thèmes à aborder prioritairement lors des discussions collectives qui seront organisées dans le cadre de l'atelier participatif "*Plan d'actions pour l'adaptation du littoral au changement climatique*" (3 mars 2021).

*Pour permettre le traitement des réponses à la date de l'atelier, nous vous remercions de bien vouloir **remplir ce questionnaire avant le 12 février 2021**.*

1. *Quelle fonction occupez-vous ?*

Choix possibles : Services de l'Etat ; élu ; technicien d'une collectivité territoriale ; chercheur ; association ou bureau d'étude ; autre.

PARTIE 1 : LA NOTION DE RECOMPOSITION SPATIALE ET SES PRINCIPES.

1. **Comment définiriez-vous la recomposition spatiale et sur quels principes souhaitez-vous insister pour qualifier ce type de politique ? (Facultatif)**

2. **De façon à définir les contours d'une politique de recomposition spatiale nous vous demandons d'évaluer l'importance de chacun des principes suivants. Notez de 0 (peu important) à 10 (essentiel) :**

Privilégier le génie écologique plutôt que le génie civil *

Adopter une approche intégrée (modèle urbain, transport, biodiversité,) pour repenser la ville *

Développer les observatoires et les outils de pilotage *

Ne pas reconstruire à l'identique après une tempête *

Développer une culture du risque et de l'adaptation *

Revoir le modèle de développement du littoral dans une logique de décroissance *

Réglementer plus strictement l'urbanisation *

Développer les mutualisations et coordinations entre communes littorales *

Développer les solidarités entre communes littorales et rétro littorales *

Définir au plus vite une stratégie locale de recomposition *

Autre proposition :

Notez l'importance que vous accordez à votre proposition

3. **Compte tenu que la recomposition spatiale implique une gestion plus globale des risques côtiers, quelles dimensions intégreriez-vous prioritairement ? (Cochez cinq réponses maximum) ***

- Conservation de la biodiversité
- Maintien des paysages
- Gestion des ressources en eau
- Gestion des inondations liées aux fleuves côtiers
- Rattraper les retards sur les quotas de logements sociaux
- Lutte contre les îlots de chaleur
- Développement des zones d'activités économiques
- Développement des espaces verts et de loisirs
- Modernisation des capacités d'accueil touristiques et rénovation des stations

- Développement des mobilités douces
- Densification urbaine
- Maintien du sentier littoral et accès libre à la mer
- Désimperméabilisation des sols
- Rationalisation des infrastructures et équipements publics
- Autre(s) proposition(s)

4. Quelles sont les opportunités ou les contraintes à prendre en compte pour la recomposition spatiale ? *

PARTIE 2 : LES FONCTIONS D'UN OBSERVATOIRE REGIONAL LIE A LA RECOMPOSITION SPATIALE.

1. Selon vous, à quelles fonctions un observatoire/*dispositif*/*plateforme* régional de la recomposition spatiale devrait répondre, et à quel type de public devrait-il s'adresser prioritairement ? (Facultatif)
2. Nous vous demandons d'évaluer les fonctions que pourrait avoir cet observatoire/*dispositif*/*plateforme* régional chargé d'accompagner une stratégie locale de recomposition spatiale. Notez de 0 (peu important), à 10 (essentiel) :

Observation et collecte de données

Données relatives aux aléas et aux variables climatiques *

Socle commun (méthodologie comparable) de données de suivi sur le recul du trait de côte, les ouvrages, les stocks sédimentaires et les cordons dunaires *

Socle commun (méthodologie comparable) de données sur les évolutions futures du trait de côte *

Données socioéconomiques communes permettant un état des lieux et un suivi de l'économie littorale et de la vulnérabilité sociale *

Données communes sur les moyens et ressources des collectivités face aux politiques de recomposition spatiale *

Base de métadonnées sur les études, travaux et budgets liés à la gestion des risques côtiers et à l'adaptation des territoires *

Gestion et mutualisation de données

Catalogage, référencement et mutualisation de l'accès aux données *

Traitements en commun de données socles *



Archivage de données pour faciliter les analyses historiques *

Communication

Comparaison des situations entre les communes et réalisation de typologies *

Favoriser l'accès aux études et réalisations régionales *

Gestion d'un site internet dédié *

Réalisation de synthèses (plusieurs types) pour communiquer et sensibiliser à destination des élus, des techniciens et parties prenantes des populations *

Mise en réseau, accompagnement et aide au pilotage

Veille scientifique, fiches techniques, élaboration de guide et de référentiels pour accompagner les politiques locales, appui à la définition d'indicateurs *

Mise en réseau, partage des retours d'expérience *

Appui à l'élaboration de cahiers des charges et au suivi d'études locales *

Animation d'ateliers de travail pour harmoniser les démarches, faciliter les échanges et la formation des correspondants locaux *

Autre proposition :

Si nécessaire, deuxième autre proposition :

3. Commentaire libre sur le rôle et le périmètre de l'observatoire/dispositif/plateforme :

4. Quelles interactions imaginez-vous avec les observatoires à l'échelle locale (dynamiques littorales, SCOT, risque inondation, etc.) : quels besoins nouveaux, quelles mutualisations possibles, quelle coordination, etc. ?